



le lieu  
documentaire



## APPEL À PROJETS

DANS LE CADRE DE VRAI DE VRAI - FESTIVAL DE FILMS DOCUMENTAIRES  
DU 3 AU 7 MARS 2026 À STRASBOURG

Vrai de Vrai, le festival qui célèbre le documentaire sous toutes ses formes, revient à Strasbourg pour une nouvelle édition du 3 au 7 mars 2026. Pendant cinq jours, découvrez huit films documentaires sélectionnés parmi les 30 lauréats des Étoiles du documentaire de la SCAM, huit projections et autant de rencontres en présence des cinéastes.

Dans la production documentaire, il y a un moment crucial : la recherche de diffuseurs et de financements. C'est la raison pour laquelle le Festival Vrai de Vrai Strasbourg propose un temps consacré à la mise en relation entre réalisateur·ices, producteur·ices et financeurs.

**Le vendredi 6 mars 2026 à partir de 14h30 six duos de producteur·ices / réalisateur·ices auront 20 minutes pour pitcher leur projet devant un comité de sélection constitué du Lieu Documentaire, de l'Ina, ainsi que de France 3 Grand Est et du Réseau des Télévisions locales du Grand Est (RTGE).**

**Le meilleur pitch sera récompensé par l'INA d'une dotation de 1 500 euros d'archives et accompagné puis diffusé sur France 3 Grand Est.**

## LES PROJETS ÉLIGIBLES

Les projets éligibles sont en phase de développement, c'est-à-dire ont fait l'objet d'un contrat d'auteur entre une société de production et un·e auteur·ice.

Sont éligibles les projets :

- De forme documentaire, c'est à dire qui mettent en scène le réel en affirmant et développant un point de vue spécifique d'auteur·rice (les reportages et les fictions sont exclus)
- De format unitaire d'une durée de 52 minutes
- Accompagnés par une société de production
- N'ayant pas, à ce jour, reçu l'engagement d'un diffuseur

## LES DOCUMENTS DEMANDÉS

- 8 pages maximum, photos comprises (police classique taille 12) contenant un résumé du film de deux pages maximum, une note d'intention de l'auteur·ice, une note de production avec stratégie de développement et un plan de financement prévisionnel.
- Copie du contrat d'auteur·ice
- Un export concernant des éléments visuels (teaser, séquence, images / photos de repérage...) – durée 3 minutes maximum

**Le dossier est à envoyer avant le 15 janvier 2026 à Georges Heck :**  
**[president@lelieudocumentaire.fr](mailto:president@lelieudocumentaire.fr)**

### Le mail devra contenir :

- un pdf regroupant les documents écrits
- un lien vers l'export téléchargeable
- un contact téléphonique

Un accusé de réception vous sera envoyé pour vous confirmer que votre dossier a bien été pris en compte.

NUMERUS CLAUSUS → 30 projets maximum. Le nombre de dossiers d'ores et déjà réceptionnés sera communiqué par mail, à la demande.

## SÉLECTION DES PROJETS

### Comité de sélection

La sélection des projets sera assurée par un comité de professionnel·les, constitué de représentant·es du Lieu Documentaire, de l'Ina, de France 3 Grand Est, et du Réseau des Télévisions locales du Grand Est (RTGE).

Ce comité évaluera les projets selon leur intérêt artistique, leur faisabilité économique, et leur pertinence éditoriale.

### Étapes de pré-sélection

Le comité se réunira durant la seconde quinzaine de janvier 2026 pour examiner l'ensemble des dossiers reçus.

À l'issue de cette première phase, six projets seront retenus.

Les équipes sélectionnées seront contactées par téléphone dans les plus brefs délais.

## SESSION DE PITCH

Les six duos producteur·ices / réalisateur·ices sélectionnés seront conviés à une session de présentation le vendredi 6 mars 2026 à partir de 14h30.

Chaque duo disposera de 20 minutes pour pitcher son projet devant le comité de sélection.

La validation du lauréat nécessitera l'accord unanime de l'ensemble des membres du comité, garantissant une sélection concertée.